

Expansion des exportations

Je fais non seulement allusion au récent voyage du ministre en Amérique latine, mais à certains faits survenus même aux Nations Unies où les représentants des pays de l'Amérique latine ont été reçus dans l'espoir de se créer une clientèle dans cette région. J'approuve cette façon d'agir et je me souviens aussi que lors du terrible tremblement de terre il y a quelques années au Chili où les dégâts et les pertes de vies avaient été élevés, le Canada avait apporté une aide généreuse. Le Chili s'en est souvenu. Je ne prétends pas, monsieur l'Orateur, que le Canada a accordé une assistance simplement pour faire mousser ses affaires; je ne crois pas que telle était l'intention du gouvernement ou des Canadiens, mais néanmoins cette initiative nous a créé de nombreux clients au Chili.

Que s'est-il donc passé? La demande d'une société dont j'ai déjà parlé à la Chambre a été rejetée par la Société pour l'expansion des exportations dans des circonstances très étranges. La Société avait approuvé auparavant cet emprunt mais l'a rejeté par la suite. J'ai téléphoné pour obtenir des précisions mais un haut fonctionnaire du ministère m'a dit que c'était la politique du gouvernement de ne pas consentir directement ou indirectement d'autres emprunts au Chili. Bien entendu, on se demande pourquoi, car ses antécédents étaient satisfaisants. Nous devons étudier ces questions dans une optique économique très saine et la réputation du Chili n'est pas trop bonne à travers le monde. C'est exact et c'est sans doute pour quelques-unes des raisons qu'a invoquées le député qui m'a précédé.

Je sais que le crédit du Chili n'est probablement pas très bon, mais d'autres ministères du gouvernement n'ont pas hésité à consentir des prêts à des pays comme le Pakistan et d'autres dans le Sud-Ouest asiatique, dont la valeur politique est discutable. Je me demande quel est l'objectif qu'on poursuit. Apparemment, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) ne savait même pas ce qui se passait lorsque je lui ai posé cette question vendredi dernier, je crois, car il a déclaré qu'il était absolument faux que ces crédits avaient été refusés au Chili. Comme je l'ai dit auparavant, la main droite de notre gouvernement semble ne pas savoir ce que fait sa main gauche. A mon avis, les activités du ministère de l'Industrie et du Commerce devraient être plus étroitement liées à celles du ministère des Affaires extérieures lorsque des prêts sont faits à l'étranger. Apparemment, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne savait rien à ce sujet et je pense que cela est significatif. Peut-être n'aurait-il pas accepté le genre de choses qui se sont produites.

● (1720)

Parfois, lorsqu'on soulève certaines questions à la Chambre, cela a un effet. Je ne sais pas si le problème que je vais soulever aura une cause et un effet, peut-être que oui. J'ai appris, après avoir fait certaines recherches, que des représentants du gouvernement chilien doivent venir au Canada, cette semaine, pour discuter avec des responsables de la Société pour l'expansion des exportations et peut-être certains hauts fonctionnaires du gouvernement, et ils essaieront d'établir de nouvelles conditions de crédit pour le Chili. J'espère que le ministre pourra nous donner de plus amples renseignements à ce sujet dans quelques instants. Les seuls renseignements que j'ai pu obtenir étaient, pour être franc, de seconde main. Je ne les ai pas obtenus auprès de la Société pour l'expansion des exportations. Peut-être que ce que l'on m'a dit est vrai et que le ministre pourra nous donner des détails à ce sujet tout à l'heure.

[M. Nesbitt.]

Le gouvernement canadien est-il aussi sincère et honnête qu'il le dit? En effet, comme on l'a fait remarquer, les gouvernements, à l'exemple de la femme de César, doivent non seulement être purs mais sembler purs. Sans doute les circonstances qui entourent cette question chilienne ne peuvent faire autre chose que de donner l'impression, ou tout au moins pousser certaines personnes à conclure, qu'il y a une sorte d'ingérence internationale et que notre gouvernement, avec certains étrangers, intervient peut-être dans les affaires intérieures d'un autre pays.

Il y a un certain temps, et j'avais des responsabilités en matière d'expansion des exportations à l'époque, car j'étais secrétaire parlementaire du ministre responsable du commerce, lorsque le problème cubain s'est produit, nous n'avons jamais imposé de restrictions, pour autant que je sache, aux exportations vers ce pays, dans la mesure où il ne s'agissait pas de matériel stratégique. Je pense que personne au Canada n'approuve les activités intérieures du gouvernement de Cuba ou encore sa politique étrangère, mais cela ne nous a pas empêchés de négocier avec lui.

Ici, la situation est un peu différente, puisque le gouvernement du Chili, ou son président, a été élu démocratiquement. J'ai reçu à ce sujet des lettres dans lesquelles on dit que nous aidons les régimes communistes. Monsieur l'Orateur, ils sont installés et pour de bon, où qu'ils soient, et une intervention locale ou étrangère ne les renversera probablement pas. Nous constatons maintenant que nous avons établi d'excellentes relations commerciales avec la Chine et avec l'Union soviétique et, à un moindre degré, avec Cuba. Ces événements parfois contribuent à atténuer les malentendus dans notre monde, peut-être à amener une détente, si l'on veut s'exprimer ainsi, monsieur l'Orateur. Toutefois, les ingérences dont j'ai parlé ne peuvent que susciter beaucoup de ressentiment, et non seulement au Chili, mais dans les autres pays de l'Amérique latine; et les Latino-Américains, comme le savent assurément les députés qui ont visité ces pays, sont sensibles à toute imixion ou à toute volonté de domination de la part des gouvernements, en particulier de celui des États-Unis.

Apparemment bien des gens ont l'impression que notre pays est une sorte de pantin des États-Unis, que lorsque ce pays exerce des pressions sur nous, nous obéissons. Je ne pense pas qu'une activité de ce genre nous aidera auprès des Latino-Américains. Pas du tout. J'espère que le ministre, dans quelques instants, pourra nous dire quels préparatifs sont en marche pour rétablir le crédit du Chili, ou encore que le crédit du Chili a été rétabli au Canada et que des arrangements seront conclus pour lui procurer de l'aide. Je serai heureux de céder la parole au ministre, dans l'espoir qu'il nous fournisse des renseignements à ce sujet.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Avant de donner la parole au ministre, je dois informer la Chambre que s'il prend la parole maintenant, il mettra fin au débat.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de parler bien longtemps. On a déjà beaucoup débattu les modifications à la loi sur l'expansion des exportations dont nous sommes actuellement saisis. On en a beaucoup parlé en deuxième lecture, et le comité permanent les a étudiées beaucoup plus à fond et de façon beaucoup plus détaillée.